



DELIBERATION
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Jeudi 30 avril 2026]

Date de la convocation

17 avril 2026

Date d'affichage

5 mai 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 27

Procurations : 6

Votants : 33

Patrice GAUSSERAND, Maire, Daniel RIBES, Marie MONTELS, Daniel BREIL, Joëlle BERTHOMIEU, Michel CARIVEN, Jennifer CHEVALIER, Laurent SQUASSINA, adjoints, Sophie BOUVIER-BELLEVILLE, Antony MOUSSU, Gabrielle CASTAGNE-BARDI, Jean-Brice TERZIEFF, Martine VIOLETTE, Bruno FOLMER, Karine DEPETRIS, Eric BAILHE, Virginie SIMON, Bernard ROUQUETTE, Nicolas AUTHESERRE, Delphine GANTOIS-HENRY, Lahcene BAAZIZ, Isabelle DURANCEAU, Thomas DOMENECH, Christophe WATTRELOT, Sylvie BAGUELIN, Christelle HARDY, Jean MONCERET, conseillers

Absents et représentés : Corinne DARMANI Virginie PUECH Jean-Marc AGUERRE, Marie-Thérèse CIGLIANA, Peggy NOUVIALE, Claire VILLENEUVE

Absents :

N° 069/ 2026

Secrétaire de séance : Jennifer CHEVALIER

OBJET DE DELIBERATION : Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal

Afin de mettre à jour la composition des commissions municipales, Monsieur le Maire propose aux élus d'approuver la nouvelle version du règlement intérieur du Conseil Municipal tel que joint à la présente délibération.

1 annexe

VOTES POUR : 33

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE le nouveau règlement intérieur tel que joint à la présente délibération,

DONNE pouvoir à Monsieur Le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Monsieur le Maire

Patrice GAUSSERAND

La secrétaire de séance,

Jennifer CHEVALIER

Fait à Gaillac le 4 mai 2026